

ENTRETIEN

Paul Kagamé

Du génocide à la « rwandité »

Démocratie, justice, France, Afrique du Sud, RD Congo, présidentielle de 2017... **Le chef de l'État** répond sans ambages à toutes les questions, même les plus polémiques.

Propos recueillis à Kigali par **FRANÇOIS SOUDAN**

« Je ne vois pas comment ils auraient pu faire plus de progrès en vingt ans », souffle, admiratif, le Français Pascal Lamy, ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, en visite fin mars à Kigali. Il est vrai que sur le plan du développement économique et humain, le Rwanda collectionne les places de choix dans tous les palmarès de bonne gouvernance. En 2015, ce pays de 12 millions d'habitants sera ainsi l'un des très rares en Afrique à avoir atteint la quasi-totalité des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis par les Nations unies. Quand on sait qu'il y a deux décennies le Rwanda était un vaste charnier à ciel ouvert et un pays économiquement exsangue, dont le tissu social avait fini par se dissoudre dans un tsunami de haines, la performance est en soi stupéfiante.

Paul Kagamé, 56 ans, est le principal artisan de ce miracle. Mais cet homme de fer qui, après avoir gagné la guerre, a reconstruit le Rwanda est aussi, parce qu'il gouverne seul et sans partage, la cible unique et le seul dépositaire des critiques, parfois des anathèmes, que lancent tous ceux qui ne trouvent pas leur compte dans cette refondation. Opposants en exil, anciens compagnons devenus dissidents, « experts » inconsolables de la perte définitive d'un pion tardif sur l'échiquier de ce qui fut la Françafrique, mais aussi, plus récemment, voisins africains irrités par l'arrogance supposée de ce petit pays qui parle comme un grand et bailleurs de fonds contraints par le politiquement

correct de restreindre leur aide budgétaire (même si cette dernière est, pour une large part, aussitôt reconvertie en aide sectorielle) : la liste de ceux que Kagamé dérange est longue, quitte à diaboliser le chef de l'État rwandais et à le dépeindre en Machiavel des Grands Lacs.

Cet entretien, au cours duquel Paul Kagamé s'exprime, comme à son habitude, sans aucun détour, a été recueilli le 27 mars à Urugwiro Village. Ce complexe aujourd'hui entièrement rénové, hautement sécurisé et ultraconnecté, au cœur de Kigali, abritait il y a vingt ans d'autres bureaux présidentiels : ceux de Juvénal Habyarimana. Jusqu'à un certain 6 avril 1994.

JEUNE AFRIQUE: Vingt ans après le génocide, pensez-vous que le monde extérieur a enfin pris la mesure de ce qui s'est passé ici ?

PAUL KAGAMÉ: Non, hélas. L'image qui prédomine à l'extérieur est celle d'un génocide tombé du ciel, sans causes ni conséquences, et dont les responsabilités sont multiples, confuses et diluées. Une sorte d'épiphénomène.

Cette incompréhension ne tient-elle pas au fait que ce génocide fut un génocide de proximité, unique dans l'histoire contemporaine ?

Sans doute. Notre expérience est différente de celle des autres et cette spécificité a généré de notre part des réponses elles aussi spécifiques, parfois complexes à expliquer. Il ne faut pas oublier – même s'il s'agit encore aujourd'hui d'un sujet tabou – le rôle clé, dans les racines historiques mais aussi dans le déroulement du génocide, de ces mêmes puissances occidentales qui, aujourd'hui,



définissent seules les règles de la bonne gouvernance et les normes de la démocratie. Elles aimeraient que le Rwanda soit un pays ordinaire, comme si rien ne s'était passé, ce qui présenterait l'avantage de faire oublier leurs propres responsabilités, mais c'est impossible. Prenez le cas de la France. Vingt ans après, le seul reproche admissible à ses yeux est celui de ne pas en avoir fait assez pour sauver des vies pendant le génocide. C'est un fait, mais cela masque l'essentiel : le rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution même.

Complicité ou participation ?

Les deux ! Interrogez les rescapés du massacre de Bisesero en juin 1994 et ils vous diront ce que les soldats français de l'opération Turquoise y ont fait. Complices certes, à Bisesero comme dans toute la zone dite « humanitaire sûre », mais aussi acteurs.

L'autre difficulté de compréhension tient au fait que vous êtes un chef d'État très différent des autres. En avez-vous conscience ?

Je n'en sais rien. Si différence il y a, cela tient à mon expérience et à l'histoire très particulière de mon pays. Même si, en termes de développement et de gouvernance, nos défis sont ceux que rencontrent tous les Africains.

Si vos réussites en matières économique et sociale sont unanimement saluées, il n'en va pas de même de la démocratie au Rwanda. Nombre d'observateurs estiment qu'il ne s'agit que d'une vitrine à l'usage des bailleurs de fonds et qu'une opposition est tolérée tant qu'elle ne menace pas la suprématie du Front patriotique rwandais (FPR). Que répondez-vous ?

De quelle démocratie parlez-vous ? Si j'en crois ce que nous disent les Occidentaux, la démocratie concerne et implique le peuple : son expression, ses sentiments, son choix. Mais quand ici, au Rwanda, la population exprime librement son choix et son orientation, les mêmes rétorquent : non, vous vous trompez, ce que vous décidez n'est pas bon pour vous. Tant que nous ne nous coulons pas dans le modèle de démocratie qu'ils ont défini pour nous, nous sommes dans l'erreur. Cette attitude porte un nom : l'intolérance, le refus de la différence. Quand je vois qu'ailleurs en Afrique leur conception de la démocratie s'accorde parfaitement avec la corruption, du tribalisme, du népotisme, voire du chaos, pourvu que les apparences soient préservées, je me dis que décidément, nous n'avons pas la même vision des choses. Pensez-vous une seconde que les réussites économiques et sociales que vous évoquez auraient pu être accomplies sans la participation des Rwandais et contre leur volonté ? La dignité, l'unité, le droit d'entreprendre,

VINCENT FOURNIEZ/AFRICA

d'être éduqué et soigné, l'intégrité sont autant de valeurs démocratiques. Nul n'est mieux placé que nous pour savoir ce que nous voulons et quels sont les moyens d'y parvenir. Il faudra bien que le monde extérieur s'y habitue, car nous n'allons pas changer.

Votre mandat s'achèvera en 2017 et la Constitution vous interdit de vous représenter. Vous situez-vous dans cette perspective ?

J'ai toujours dit que je respecterais la Constitution. Mais j'ajoute qu'une Constitution n'est rien d'autre que l'expression de la volonté du peuple à un moment et dans un contexte donné. Partout dans le monde, dans les vieilles démocraties comme dans les plus récentes, les lois fondamentales bougent, s'adaptent et s'amendent sans cesse dans l'intérêt des populations concernées. En sera-t-il de même au Rwanda ? C'est vraisemblable, je ne connais pas un seul pays où la Constitution soit immuable.

À propos de la limitation des mandats présidentiels, par exemple ?

Sur ce point, sur un autre, je l'ignore. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit et je ne suis pas le rédacteur de la Constitution. Pourquoi cette obsession autour de ma personne ? Ce que vous devez retenir est simple : je respecte et je respecterai la Constitution. Le reste ne me concerne pas.

Je ne conseille à personne de se mêler de nos affaires. Ce que je dis vaut pour l'Afrique du Sud, pour la Tanzanie ou pour la France.

Comment expliquez-vous que pas un seul Rwandais ne pense que vous allez quitter le pouvoir en 2017 ?

S'ils pensent cela, est-ce parce qu'ils estiment que je veux m'accrocher au pouvoir, ou est-ce l'expression d'un souhait de leur part ? Vous devriez leur poser la question... Une chose est

Le génocide en 10 dates

1^{er} octobre 1990

La rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR) lance une offensive militaire contre le Rwanda depuis l'Ouganda

4 août 1993

Un accord de paix et de partage du pouvoir est signé à Arusha (Tanzanie) entre le régime hutu extrémiste du président Habyarimana, l'opposition intérieure (Hutus modérés) et le FPR

6 avril 1994

L'avion du président Habyarimana est abattu par un missile alors qu'il s'apprête à atterrir à Kigali. Le pays bascule dans le génocide

7 avril 1994

Les principaux responsables de l'opposition au régime Habyarimana sont assassinés par l'armée rwandaise, ainsi que dix Casques bleus belges de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar)

9 avril 1994

Un gouvernement intérimaire exclusivement composé d'extrémistes hutus prête serment. Il va étendre le génocide des Tutsis à l'ensemble du pays

9-14 avril 1994

Des militaires belges, français et italiens procèdent à l'évacuation de l'ensemble des ressortissants étrangers présents dans le pays

21 avril 1994

Par sa résolution 912, le Conseil de sécurité de l'ONU réduit les effectifs de la Minuar de 2 500 à 270 hommes. Quelques jours plus tôt, la Belgique a décidé de retirer tous ses Casques bleus du Rwanda

11-12 mai 1994

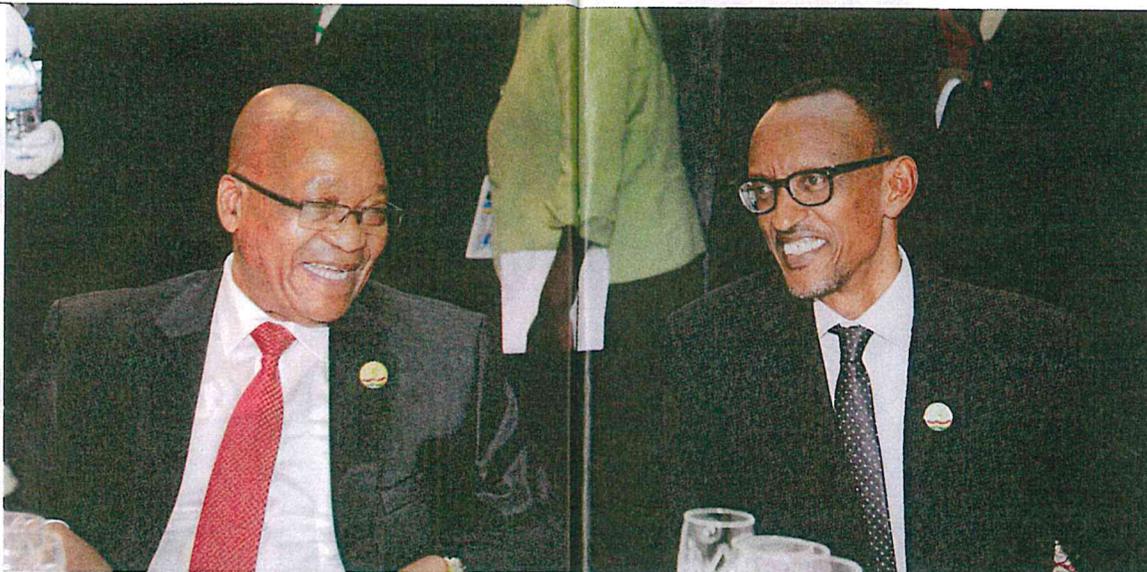
Le haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme effectue une mission à Kigali. Il prononce le mot « génocide »

22 juin 1994

Sur proposition de la France, la résolution 929 du Conseil de sécurité de l'ONU autorise une intervention armée humanitaire au Rwanda pour une durée de deux mois afin de protéger les civils et d'assurer la distribution de l'aide humanitaire (opération Turquoise)

17 juillet 1994

Après avoir pris le contrôle de Kigali et de Butare le 4 juillet, le FPR s'empare de Ruhengeri et de Gisenyi (Nord) et déclare la fin de la guerre



KIPANO TLAPE/AFP

▲ Avec le président sud-africain, Jacob Zuma (à g.), lors d'un sommet des chefs d'État sur la région des Grands Lacs, à Luanda, le 14 janvier 2014.

sûre : in fine, si des propositions en ce sens me sont faites par les citoyens de ce pays, j'aurai à me déterminer. Je ferai alors connaître mon choix en fonction des circonstances et de toute une série de paramètres. Ce moment viendra quand je l'aurai personnellement décidé.

Difficile de vous imaginer en retraite de 60 ans, assis dans votre ranch du lac Muhazi à surveiller vos vaches...

Et pourquoi pas ? Je m'imagine très bien ainsi.

Depuis l'assassinat de Patrick Karegeya et l'attaque contre la villa de Kayumba Nyamwasa, deux opposants rwandais exilés en Afrique du Sud, vos relations avec Pretoria sont exécrables. Vous avez rencontré Jacob Zuma à Luanda le 25 mars. Que vous êtes-vous dit ?

Nous n'avons pas parlé que de ce problème, mais nous l'avons, cela va de soi, abordé. Mon opinion

est claire : obtenir l'asile dans un État implique une obligation de réserve et l'interdiction d'y mener des activités subversives contre son pays d'origine. Ce n'est donc pas le droit d'asile en tant que tel que je remets en question, mais la latitude, voire les complicités à haut niveau, dont disposent ces auto-exilés en Afrique du Sud pour déstabiliser le Rwanda et prôner le terrorisme. Cela, nous le répétons depuis longtemps.

Aviez-vous demandé aux autorités sud-africaines l'extradition de Karegeya et Nyamwasa ?

Évidemment. Dossiers à l'appui. Ces gens ont été poursuivis et condamnés au Rwanda.

Mais Pretoria estime que votre justice n'offre pas toutes les garanties d'impartialité...

À tort. Encore faudrait-il que les Sud-Africains ne donnent pas l'impression fâcheuse d'être, eux, partiaux. Je veux croire qu'avec le temps le

gouvernement d'Afrique du Sud se rendra compte qu'il a beaucoup plus intérêt à nous écouter qu'à couvrir les agissements d'un groupe de délinquants.

Des diplomates ont été expulsés de part et d'autre. Vont-ils revenir à leurs postes ?

Nous sommes en train de les remplacer.

Vos rapports avec l'Afrique du Sud étaient excellents pendant les années Mandela et Mbeki. Ils se sont dégradés depuis l'arrivée de Jacob Zuma. Est-ce parce que ce dernier semble avoir fait le choix d'une alliance stratégique avec la RD Congo ?

Je ne peux pas répondre à sa place. Une chose est sûre : je ne conseille à personne de se mêler de nos affaires intérieures. Ce que je dis vaut pour l'Afrique du Sud, mais aussi pour la Tanzanie, la France, la Belgique, les médias et les ONG qui prennent un malin plaisir à souffler sur les braises.

Quelle est votre part de responsabilité dans l'assassinat de Karegeya et l'attentat contre Kayumba ?

Aucune. Il n'y a rien, aucun élément, qui relie ces faits à l'État rwandais. Les autorités sud-africaines ont parlé de preuves : où sont-elles ? La seule chose qu'elles nous reprochent réellement, ce sont mes propres déclarations à ce sujet.

Il est vrai que vous n'y êtes pas allé de main morte...

Cela vous étonne ? Je dis toujours ce que je pense. Pourquoi voudrait-on que nous pleurions le sort d'un homme qui a commandité des attentats meurtriers à la grenade ? Et peu m'importe si cela excite les journalistes.

Karegeya, Nyamwasa mais aussi l'ancien procureur général Gerald Gahima et votre ex-chef de cabinet Théogène Rudasingwa furent très proches de vous avant de devenir vos adversaires résolus. Cela vous inquiète, ces gens qui vous quittent avec leurs secrets ?

Quels secrets ? Des secrets compromettants pour eux peut-être ? Ces personnes ont exercé ...

... des responsabilités militaires, sécuritaires, judiciaires ou politiques au sein du FPR, sous mon commandement. Parler d'elles en termes de proximité personnelle avec moi n'a donc pas de sens. Quant à leurs secrets, vous les avez entendus, ces gens ont depuis longtemps dit tout ce qu'ils avaient à dire, et hormis des stupidités, il n'y a rien. Ce que je remarque, c'est que tant qu'ils étaient en activité ici, jamais, à aucun moment, ils n'ont exprimé le moindre désaccord avec moi. Leur opposition est apparue le jour où ils ont été relevés de leurs fonctions, pour des motifs qui n'avaient rien de politique.

L'ex-général Nyamwasa souhaite être entendu par le juge français Trévidic à propos de l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana. Il prétend détenir des preuves de la culpabilité du FPR.

Quelles preuves ? Celles de sa propre participation à l'attentat ? S'il est celui qui a abattu l'avion, très bien. Qu'on l'arrête et qu'on le juge.

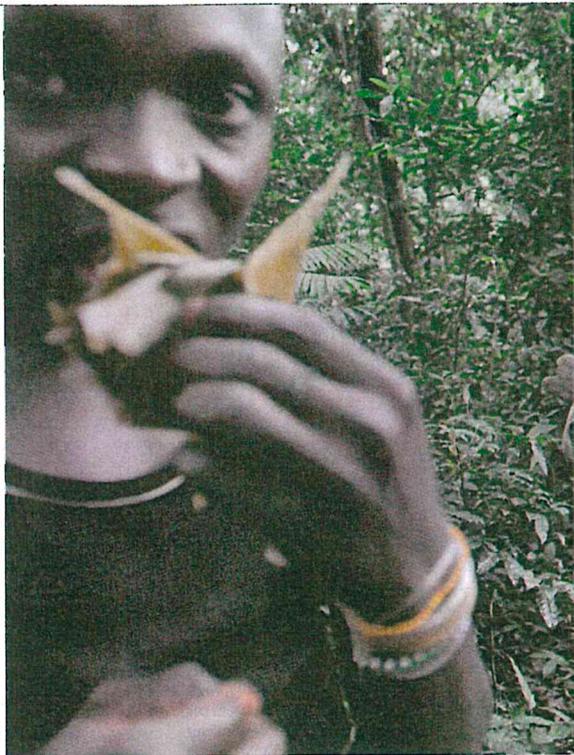
Le président tanzanien, Jakaya Kikwete, votre voisin à l'est, a suscité votre courroux en recommandant l'instauration de négociations entre vous et vos opposants, y compris les Forces démocratiques de libération du Rwanda [FDLR, milices hutues]. Vous n'admettez pas les conseils ?

Ce que je n'admets pas, c'est l'ingérence. Il n'est pas acceptable que Jakaya Kikwete et des membres de son gouvernement s'associent de quelque façon que ce soit avec des génocidaires. Il n'y a aucune raison pour cela. Or, ils le font, et depuis assez longtemps. C'est une politique à l'égard du Rwanda qui prend d'autres formes négatives, par exemple l'expulsion massive de milliers de Rwandais vivant en Tanzanie depuis des décennies et même de citoyens tanzaniens confondus avec des Rwandais et que nous sommes obligés de leur renvoyer. Pourquoi agir de la sorte, alors que nous faisons partie de la même communauté d'Afrique de l'Est ? Pourquoi ne pas discuter des problèmes avant de prendre des mesures aussi brutales ? J'ai entendu l'autre jour le ministre tanzanien des Affaires étrangères justifier leur complicité avec les FDLR en expliquant que son pays avait une longue tradition d'accueil des combattants de la liberté. C'est à la fois ridicule et tragique. De quoi se mêle-t-il ? Le Rwanda n'est pas son affaire.

En RD Congo, les forces de l'ONU et le gouvernement de Kinshasa ont promis d'en finir avec les FDLR après avoir neutralisé la rébellion du M23. Y croyez-vous ?

Non. Mais je ne demanderais pas mieux que de me voir démontrer que j'ai tort.

La Monusco s'appuie sur une brigade spéciale d'intervention constituée de troupes sud-africaines,



▲ **Miliciens hutus des FDLR non loin de Pinga, dans le Nord-Kivu (est de la RD Congo).**

tanzaniennes et malawites. Son rôle a été décisif contre le M23. Ne pourrait-il pas l'être aussi contre les FDLR ?

J'ai surtout l'impression que cette brigade a été créée pour défendre les FDLR.

La considérez-vous comme une menace pour le Rwanda ?

Cela découle de ce que je viens de vous dire.

Le numéro deux des FDLR a récemment déclaré que son mouvement souhaitait déposer les armes. Faut-il le prendre au sérieux ?

Je n'en sais rien. Si c'est exact, tant mieux.

Parmi ces miliciens, les chefs sont pour la plupart des génocidaires avérés, mais le gros de la troupe est constitué de jeunes qui n'ont pas connu le génocide ou n'y ont pas participé. Ne faut-il pas faire la différence entre les uns et les autres ?

Qu'il y ait une différence, cela va de soi. Mais qu'est-ce que cela change ? Pour tous, la solution est la même : le retour organisé au Rwanda, à travers un processus de réinsertion qui fonctionne



LONEL HEUNING/AFP

depuis quinze ans et par lequel sont déjà passés près de dix mille d'entre eux.

La réintégration, donc. Mais sans négociation préalable.

Négocier quoi ? L'innocence ou la culpabilité de tel ou tel ? La justice ? Il n'y a rien à négocier.

L'ancien Premier ministre Faustin Twagiramungu, en exil en Belgique, demande l'ouverture d'un dialogue national sur l'avenir du Rwanda. Que lui répondez-vous ?

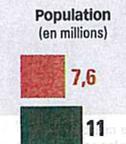
Pourquoi demande-t-il cela depuis l'étranger ? Il a été candidat à la présidentielle de 2003, il a perdu, il est allé s'installer en Belgique sans que nul ne l'y oblige et il voudrait qu'on négocie avec lui par téléconférence ? Ce n'est pas sérieux.

Lui souhaite rentrer. Mais votre ambassade lui a, dit-il, refusé le renouvellement de son passeport rwandais.

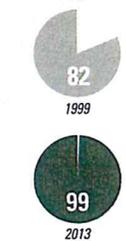
Qu'il vienne à Kigali avec son passeport belge, où est le problème ? S'il s'adressera ensuite aux services compétents.

Sur la bonne voie

■ 1993 ■ 2013



Taux d'inscription à l'école primaire (%)



SOURCES : FMI, BANQUE MONDIALE

Vous avez lancé il y a six mois une campagne intitulée Ndi Umunyarwanda (« Je suis rwandais »), interprétée par votre opposition comme un moyen de culpabiliser, voire d'humilier, la communauté hutue. De quoi s'agit-il ?

C'est très simple. Le but de cette campagne est de mettre l'accent sur ce qui nous unit, la « rwandité », et de faire disparaître ce qui nous divise et qui a causé le génocide : le communautarisme. Tout en respectant, bien sûr, notre diversité. Dans ce cadre et dans cet objectif, celles et ceux qui, par commission ou par omission, ont des choses à se reprocher par rapport au génocide trouvent là l'occasion d'exprimer leurs regrets et leur attachement au nouveau Rwanda. Nous ne forçons évidemment personne à faire cette démarche, qui s'effectue sur une base purement volontaire et individuelle. Le fait qu'à l'extérieur des groupes exploitent cette campagne dans le sens que vous dites n'a rien de surprenant. L'ethnicisme étant leur fonds de commerce, il faut bien qu'ils le défendent.

Si l'on en croit les statistiques officielles, 772 cas d'apologie du génocide ont été portés devant la justice au Rwanda en 2012 et 2013, soit 25 % de plus que lors des deux années précédentes. N'est-ce pas préoccupant ?

Non. Car cela signifie que nous ne cachons rien. Nous n'améliorerons pas la réalité des choses en la masquant. On n'efface pas une telle idéologie en vingt ans. C'est un combat de tous les jours.

Pensez-vous qu'un jour il n'y aura plus dans ce pays ni Tutsis, ni Hutus, ni Twas, mais seulement des Rwandais ?

Encore une fois, je l'ignore. Mais ce que je redis, c'est que la « rwandité » que nous prônons n'est pas la négation des diversités. On peut se revendiquer Tutsi, Hutu ou Twa, mais à condition que ce ne soit pas au détriment des autres. C'est tout et c'est clair.

Votre position très critique à l'encontre de la Cour pénale internationale [CPI] a-t-elle évolué ?

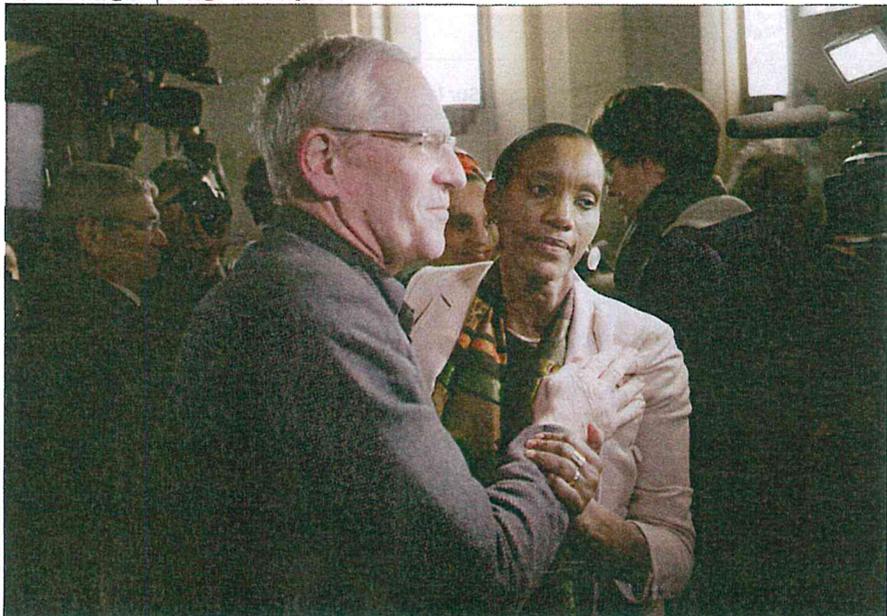
Hélas non. Et chaque jour, chaque année me donne raison. Rien n'a changé dans le fonctionnement de cette Cour, dont le rôle se résume à ne poursuivre que des Africains.

Pourtant, la procureure est une Africaine, Fatou Bensouda...

Cela n'a aucune importance. Beaucoup d'Africains servent des intérêts qui ne sont pas les leurs. Ce n'est pas une affaire de couleur de peau.

Pourquoi, alors, avez-vous facilité la livraison à la CPI de l'ex-général congolais Bosco Ntaganda ?

Nous n'avons rien facilité, encore moins organisé. Ntaganda s'est livré volontairement à ...



KENZO TRIBOUILLARD/AFP

... l'ambassade des États-Unis à Kigali afin de se rendre devant la Cour. Nous n'avons rien à voir, ni avec lui ni avec son cas. Notre rôle s'est limité à autoriser son départ du territoire rwandais.

Pascal Simbikangwa vient d'être condamné à Paris à vingt-cinq ans de prison pour génocide. Peut-on dire que la France n'est plus un refuge pour les génocidaires rwandais présumés ?

Nous verrons ce qu'il adviendra de cette condamnation en appel. Pour le reste, je ne pense pas qu'il s'agisse là d'une évolution particulièrement positive. Pour un criminel condamné après vingt ans, combien la justice française en a-t-elle escamoté ? Nous ne sommes pas dupes de ce petit jeu. On nous présente cette sentence comme un geste, presque comme une faveur de la France à l'égard du Rwanda, alors que c'est le rôle de la France dans le génocide qu'il conviendrait d'examiner.

Où en sont vos relations avec les États-Unis ? Depuis le départ de Hillary Clinton et le changement de poste de Susan Rice, il semble que vous ayez perdu vos deux principaux soutiens à Washington. Résultat : le département d'État n'hésite plus à vous critiquer.

Il n'y a pas, à ma connaissance, de problème réel entre nous. Ce sont des avions américains qui ont transporté nos troupes en Centrafrique et notre coopération sur bien des plans est toujours

Le couple Alain et Dafroza Gauthier à la sortie du tribunal, le 14 mars 2014 à Paris, après le verdict condamnant le Rwandais Pascal Simbikangwa contre lequel ils avaient déposé une plainte pour complicité de génocide.

aussi bonne. Les quelques déclarations auxquelles vous faites allusion ne sont que des réponses formulées lors d'interviews. Ce ne sont pas des communiqués officiels.

Vos collaborateurs et les médias rwandais pointent volontiers ce qu'ils considèrent comme un manque d'objectivité du ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, à l'égard du Rwanda. Partagez-vous ce jugement ?

Je pense qu'il a commis pas mal d'erreurs, en s'associant notamment aux manœuvres anti-rwandaises menées à partir de la Tanzanie. J'estime que sa position manque d'équilibre, pour des raisons subjectives que je ne connais pas.

Depuis quelques mois, la part de l'aide extérieure dans votre budget baisse lentement mais sûrement. Or, elle est cruciale puisqu'elle représente encore 38 % des ressources publiques. Êtes-vous prêt à faire face à ce déclin ?

C'est un phénomène qu'il faut appréhender dans sa globalité. Cette décline ne nous inquiète pas pour deux raisons : d'abord parce qu'elle s'accompagne d'une hausse de nos ressources propres et des investissements privés, ensuite parce qu'il existe toute une variété de financements alternatifs auxquels nous pouvons faire appel pour boucler notre budget. Notre objectif n'a pas changé : devenir en 2020 un pays auto-suffisant à revenu intermédiaire. ●

TRIBUNE



JEAN-PAUL KIMONYO
Politologue

Déjà, en 1963, à Gikongoro...

« **QUI EST GÉNOCIDÉ ?** » C'est par cette formule un peu étrange que le président Grégoire Kayibanda ponctue, en mars 1964, l'un des plus importants discours de l'histoire du Rwanda. De toute évidence, il a du mal à manipuler ce vocable qu'il vient de faire apparaître dans le paysage politique du pays et qui lui est alors asséné par des consciences mondiales comme les philosophes Jean-Paul Sartre ou Bertrand Russell, et même repris par Radio Vatican.

Prononcé deux mois après les premiers actes de génocide de l'histoire rwandaise, ce discours rationalise les motivations de ces massacres. Il place la gouvernance du pays sous un halo explicitement génocidaire et instaure cette atmosphère de terreur larvée si caractéristique de la vie quotidienne d'une partie des Rwandais durant plus de trente ans.

Les massacres les plus importants commencèrent le 23 décembre 1963 dans la préfecture de Gikongoro, foyer d'une grande concentration de population tutsie réfractaire au régime révolutionnaire, avant de s'étendre à d'autres régions. La population hutue, armée de machettes et de lances, se mit à tuer de

Après être passés par le camp de déplacés tutsis de Nyamata, où ils avaient vu leur nombre gonfler jusqu'à un millier d'hommes, ils s'étaient ensuite dirigés vers Kigali. Mais ils avaient été stoppés à une vingtaine de kilomètres de la capitale par des unités de la garde nationale, bien armées et commandées par des officiers belges. Les guérilleros avaient subi de lourdes pertes et ceux qui avaient survécu retournaient au Burundi.

Il est aujourd'hui avéré, grâce à des sources belges, que les dirigeants belges et rwandais de la sûreté nationale étaient au courant du lieu et du moment de l'attaque, et que les Inyenzi avaient été attirés dans un traquenard. Le président Kayibanda se servit de cette attaque pour imposer la terreur sur l'ensemble des Tutsis et éliminer physiquement l'opposition politique. Il dépêcha des ministres dans les dix préfectures du pays afin de superviser les opérations « d'autodéfense » de la population.

Par son discours, trois mois plus tard, le chef de l'État tient à expliciter la leçon : « À supposer par l'impossible que vous veniez à prendre Kigali d'assaut, comment mesureriez-vous le chaos dont vous serez les premières victimes ? Vous le dites entre vous : ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi[e]. Qui est génocidé ? »*

Cette allocution radiodiffusée marque le tournant idéologique explicitement génocidaire du régime républicain. Par cette déclaration publique, le président prend en otage la communauté tutsie, dont la survie physique dépend désormais de sa totale soumission.

Dans les années précédant le génocide de 1994, le discours de mars 1964 fut souvent cité par les extrémistes avec un mélange de respect et de regret, notamment dans les médias dits de la haine. Mais les élèves ont fini par surpasser le maître en créant le mot qui lui manquait, la seule contribution rwandaise au langage universel : génocidaire. ●

* Message du président Grégoire Kayibanda aux réfugiés rwandais, publié dans *Rwanda Carrefour d'Afrique* n° 31, mars 1964.

L'explication officielle des tueries ? Une réaction de fureur populaire après une attaque de guérilleros tutsis.

façon systématique les Tutsis de la région, femmes et enfants compris. Les estimations les plus basses font état d'une dizaine de milliers de morts pour la seule préfecture de Gikongoro ; d'autres avancent le chiffre de 25 000 à 35 000 sur l'ensemble du pays.

Le gouvernement Parmehutu expliqua ces massacres comme une réaction de fureur populaire – oui, déjà – consécutive à l'attaque menée par des guérilleros tutsis en exil appelés Inyenzi. Deux jours avant le déclenchement des violences, le 21 décembre 1963, 200 à 300 Inyenzi venus du Burundi et se réclamant de l'Union nationale rwandaise (Unar, parti nationaliste), armés de quelques fusils, de lances et de flèches, avaient assailli le camp Gako, dans le Bugesera (région située à une cinquantaine de kilomètres de Kigali).